ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Banque de France

Question écrite n° 4435

Texte de la question

M. Jean-Luc Moudenc attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le réseau de succursales de la Banque de France et les missions qu'il assume. Il s'avère que des projets de réduction d'effectifs et d'implantations se précisent à nouveau, notamment en Midi-Pyrénées. Or les besoins des populations, des entreprises et des collectivités sont avérés, notamment dans le traitement du surendettement ou de la médiation du crédit. De surcroît, la Banque de France dispose d'outils d'information et d'expertise significatifs et joue un rôle d'accueil utile dans ses implantations locales. Aussi, il lui demande dans quelle mesure, les qualités et les missions des succursales de la Banque de France seront prises en considération dans le cadre des évolutions en cours.

Texte de la réponse

Comme toutes les grandes institutions publiques, la Banque de France est engagée dans une réflexion stratégique sur la conduite de ses activités. Elle est ainsi confrontée à plusieurs défis, en particulier à la nécessité de s'adapter à l'évolution économique des territoires et de tirer le meilleur profit de l'évolution technologique et en particulier la généralisation de l'usage d'internet et la dématérialisation des procédures. Par ailleurs, la Banque doit chercher à diminuer le coût de ses activités tout en améliorant la qualité du service rendu. Enfin, elle doit se préparer dans les prochaines années à une importante vague de départs en retraite qui nécessite des efforts de rationalisation et de calibrage des recrutements à venir, tant en nombre qu'en profil. Dans ce contexte, le Gouverneur a lancé des études préliminaires sur l'adaptation du réseau territorial de la Banque, sur la base desquelles sera lancée, à l'automne, une consultation de l'ensemble des partenaires de la Banque, en étroite relation avec l'Etat. Cette phase de concertation doit être l'occasion d'un dialogue avec les parties prenantes, notamment avec les élus locaux, sur l'impact des projets de transformation de la Banque à l'horizon 2020. L'objectif partagé entre la Banque et l'Etat est que ces projets se traduisent par un maintien des services rendus par la Banque en optimisant les moyens mobilisés et par le maintien d'une présence de proximité selon des modalités à définir.

Données clés

Auteur : M. Jean-Luc Moudenc
Circonscription : Haute-Garonne (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 4435
Rubrique : Banques et établissements financiers
Ministère interrogé : Économie et finances
Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 18 septembre 2012, page 5079

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QE4435

Réponse publiée au JO le : 23 octobre 2012, page 5949